

Claude Jacquier

L'étrange étranger écrit ce que nous sommes dans les blancs de l'histoire officielle

Que de souffrances en ce monde hypermédiatisé et parfois, que de souffrances inventées! Souvent nous sommes dans la plainte et souvent en quête de boucs émissaires (l'État, Dieu, le Capital, la Mondialisation, l'Étranger, l'Autre innommable et fantasmagorique, etc.) ! Si le bouc émissaire a une fonction symbolique et même cathartique essentielle dans le traitement apparent des tensions, n'en attendons pas toutefois une réponse à tous nos maux. En effet, et si toutes ces choses et tous ces états qui adviennent n'étaient pas uniquement de la responsabilité de... l'État comme ils ne furent pas plus, un temps, imputables à Dieu ou à un grand Satan, imputabilité encore sollicitée récemment à propos de la pédophilie dans l'Église chrétienne, comme il en a été du Capital et aujourd'hui de la Mondialisation. La réalité complexe, nécessairement complexe, du social et de la souffrance ne se travaille assurément pas à coup de propos simplistes.

Nous ne pouvons pas faire aussi, comme si ce que l'on appelle « le travail social à la française », dans ses pratiques au quotidien et dans son organisation corporatiste professionnelle et institutionnelle n'avait pas sa part dans la dramaturgie qui s'impose aujourd'hui à ces gens de peu dont parlait Pierre Sansot (1992).

Parmi eux, nous nous focaliserons sur la figure de l'étranger, du réfugié, de l'immigré, produit d'une mondialisation depuis des siècles à l'œuvre et sans doute le plus dépourvu de droits et qui est, pour cela sans doute, une aune appréciable à laquelle référer nos politiques publiques et nos politiques sociales.

Sans nous lancer dans des considérations de haut vol, nous nous contenterons de relater une situation vécue à Grenoble, une sorte de pratique clinique qui nous a permis de découvrir d'autres réalités sociales et d'autres manières de les... « travailler ». Cette situation, je l'ai découverte, étudiant, à mon arrivée dans cette ville. Je m'y suis ensuite investi pleinement à la fin de ma carrière professionnelle et je la « travaille » aujourd'hui comme pour occuper utilement mon temps oisif de retraité. Avec le recul du temps, je m'aperçois comment ce moment initial, fruit du hasard, a été pour moi fondateur, m'engageant finalement dans une relation à la diversité du monde entrevue et espérée depuis mon village savoisien.

Étranges étrangers

Une opportunité politique

En provenance de Savoie, de la frontière en quelque sorte, je suis arrivé à Grenoble en septembre 1966 pour faire des études d'architecture. Je m'installais presque par hasard dans une ville qui allait devenir pionnière dans de nombreux domaines. Le fameux mythe de Grenoble était en train de prendre son envol. Comme par effraction, une nouvelle équipe municipale venait d'être élue en mars 1965, ce qui avait surpris les notables gaullistes qui gouvernaient la commune et la composante ouvrière communiste assurée jusqu'alors de succès électoraux estimables. Ces militants d'un nouveau style, formés déjà à l'école des nouvelles technologies et ouverts sur le monde par leurs sympathies avec les mouvements d'indépendance avaient su nouer une alliance un peu paradoxale avec Hubert Dubedout : un Pyrénéen, ancien officier de marine ayant participé à la fin de la guerre d'Indochine, devenu adjoint du directeur du Centre d'études nucléaires. Initiateur en 1964 d'un syndicat de défense des usagers de l'eau, Hubert Dubedout s'était déjà frotté à ce militantisme du cadre de vie, renouveau du syndicalisme traditionnel. Il avait été approché par le préfet, Maurice Doublet, afin d'apporter du sang neuf à l'équipe du maire sortant et l'épauler pour la mise en œuvre des Jeux olympiques d'hiver de 1968. Ce partenariat, étant inacceptable pour le maire gaulliste résistant, Dubedout s'était trouvé

disponible pour une alternative avec le mouvement politique naissant, métissant une SFIO (Section française de l'internationale ouvrière) en partie rénovée en PSU (Parti socialiste unifié) sur fond de guerres d'indépendance, un syndicalisme technicien rénovateur et un mouvement associatif édifié sur des revendications sociétales (planning familial, mutations socio-culturelles, démocratisation de la culture). Cette « mésalliance » ne fut pas sans questionnements pour certaines composantes les plus politisées de ce rassemblement. Il se disait d'ailleurs à l'époque, mais qui est cet Hubert Dubedout? Être originaire des Pyrénées, cela ne suffit-il pas pour être étranger dans les Alpes (1)?

Le repas partagé

Le monde étudiant n'était pas en reste. L'école d'architecture délivrait ses cours « théoriques » rue Lesdiguières à l'École municipale des Beaux-Arts et ses cours pratiques dans l'atelier Benoit, au couvent de Sainte-Marie d'en Haut au pied de la Bastille. Beaucoup d'entre nous étions logés dans la cité étudiante du Rabot dans d'anciens bâtiments militaires de la Bastille. Pour fréquenter les différents lieux du savoir, nous devions traverser le centre ancien de Grenoble dont une grande partie alors habitée par les populations immigrées (Italiens, Algériens, Portugais). Ne bénéficiant pas alors de la totalité des droits étudiants, nous prenions souvent des repas à faible coût dans les gargotes du centre ancien : *pizza* et *spaghetti*, *couscous* et *chorba* étaient notre quotidien. Nous prenions langue ainsi, par ces arts de la table, des arts majeurs, car les seuls à solliciter les cinq sens dans un réel partage avec la diversité du peuplement de cette ville. Quelle meilleure façon de coproduire du bien commun que d'entreprendre pour se comprendre en partageant les nourritures terrestres ? D'ailleurs, quarante ans après, au sein de l'entreprise associative ODTI (Observatoire des discriminations et des territoires interculturels), en pleine crise financière, nous avons lancé une manifestation annuelle, *Equinox Mètis*, au moment de l'équinoxe d'automne, date des fêtes

(1) Ces militants, dont bon nombre sont alors des néo-grenoblois sont issus de *Vie Nouvelle*, *Peuple et Culture*, *Économie et Humanisme*, des Unions de quartiers, des couches universitaires, des techniciens de l'urbanisme, des militants syndicalistes de la Confédération française du travail (CFDT) pour former la composante GAM (Groupe d'action municipale) d'une liste d'« Union socialiste et d'action municipale » comprenant 9 GAM, 17 SFIO, 10 PSU et un radical de gauche.

IV

oubliées de la république, autour d'un « couscous républicain communautaire » rassemblant 150 convives de toutes origines et de tous statuts professionnels sous l'égide de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen que nous avons affichée sur la façade de l'établissement. Cinquante ans après, nous avons donné l'intitulé « Langues gourmandes », à nos ateliers sociolinguistiques, car rien de tel que les recettes et la pratique de la cuisine pour comprendre et apprendre en les nommant et en les pratiquant les us et coutumes de chaque pays. Vous avez dit travail social ! Oui ! Comme l'écrivait Georg Simmel : « Il y a société là où il y a action réciproque de plusieurs individus. Cette action réciproque naît toujours de certaines pulsions ou en vue de certaines fins (...). La vie sociale est un mouvement par lequel ne cessent de se remodeler les relations entre les individus » (1999a, p. 43). Et si ce partage interactif de nourritures avait été, de toute éternité, l'acte majeur de socialisation des communautés ?

L'étranger ouvrier du social

Très tôt, étudiants, nous nous sommes retrouvés en contact avec ceux qui, au sein des associations, des syndicats, des mutuelles et au sein de cette équipe municipale commençaient à s'enquérir du sort des migrants dans cette ville et principalement des derniers arrivés, les Portugais et les Algériens. Il est remarquable de constater que, contrairement à aujourd'hui, la thématique des migrations est alors portée positivement par ces institutions du social. Il est vrai qu'il s'agit encore d'une immigration dite de main-d'œuvre, souhaitée par l'appareil industriel même si cela questionne, pour utiliser une expression marxiste, le cœur de l'extorsion de la plus-value dans les entreprises et la concurrence entre travailleurs sur le marché du travail. Il a fallu du temps pour que cette prise en compte advienne (mouvement de mai 68) et tous les syndicats n'étaient pas alors disposés à scander le slogan qui a fait alors florès « Français-Immigrés, même combat ». Nous savons ce que la figure de l'autre, de l'étranger, du migrant représente dans la fabrique des sociétés et des identités, à condition de ne pas se contenter de la thèse simpliste selon laquelle la cohésion sociale et politique d'un pays s'obtient en désignant un ennemi à l'extérieur ou un bouc émissaire en interne. L'éloge

de la forteresse oubliée que cette dernière emprisonne plus qu'elle ne protège. En fait, l'autre, l'étranger peut être aussi considéré de manière toute différente dans la dynamique de construction des sociétés de nos modernes métropoles. C'est ce qu'avait analysé Simmel au tournant du XIX^e siècle avec la naissance de la grande ville à l'heure des migrations démographiques massives liées notamment à l'exode rural à l'échelle planétaire. La dynamique présidant à la formation de cette ville en croissance rapide va de pair avec celle de l'insertion urbaine de tous ces migrants. L'étranger, pour Simmel, n'est pas un nomade, ce n'est pas un simple voyageur de passage. Il est attaché à un groupe spatialement déterminé sans en faire cependant partie depuis le début, sans y avoir de racines (1999b). Le lien qui unit l'étranger au groupe est fait de proximité et de distance (Germain, 1997). Dans toute relation sociale est présent le jeu perpétuel des rapports de proximité et de distance sociales inhérent à toute action réciproque et à toute interaction. « L'étranger incarne donc cette tension perpétuelle et paradoxale entre proximité et distance » (*ibid.*, p. 241). Ce faisant Simmel anticipe sur les analyses de la réalité organisée de nos métropoles qui se présente comme un système ouvert et de très haute complexité : grande variété des composantes possédant des fonctions spécialisées, organisées en niveaux hiérarchiques internes, reliées par une haute densité d'interconnexions non linéaires qui en font une totalité organisée. Cette réalité organisée a des comportements difficilement prévisibles au gré de l'émergence de propriétés nouvelles et d'une grande résistance aux changements. Ainsi sommes-nous toutes et tous devenus des nomades-sédentaires.

L'invention d'une initiative communautaire, l'ODTI

En 1970, à Grenoble, ces militants du social vaguement sensibilisés par la place occupée et par le rôle joué par l'étranger dans la ville ont pris l'initiative – alors qu'il était encore interdit aux étrangers de s'associer sans autorisation préfectorale préalable – de créer « une association d'associations », l'Office dauphinois des travailleurs immigrés (ODTI). Son objectif était pour le moins ambitieux, l'article 4 de ses statuts énonçant alors que « l'association cessera ses activités lorsque l'égalité des travailleurs immigrés et des travailleurs français sera effective ». Cette

mission ne faisait que reprendre l'esprit de l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) de 1789 « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité publique ». Cette déclaration reste, pour l'ODTI, la référence majeure de son projet associatif. Il est affiché dans les locaux et en grand sur la façade de l'établissement, un droit d'affichage que nous nous sommes octroyé dès lors qu'il n'était pas interdit de le faire (article 5 de la DDHC). Signe des temps et des changements de problématiques, l'ODTI est devenu en 2004, l'Observatoire des discriminations et des territoires interculturels. Logement, santé et suivi psychologique, droits politiques et sociaux, apprentissage du français et éducation des personnes issues de l'immigration, accès aux ressources culturelles, toutes ces activités mises en œuvre, dès la création de l'ODTI vont être une tentative d'affirmation du « rôle d'ouvrier relationnel » de l'étranger dans la cité en essayant de stimuler et conforter ces interactions tout en sachant que cette institutionnalisation pouvait signifier une perte de spontanéité et de réactivité. Le rôle de cette entreprise associative reste plus que jamais d'actualité puisque nous assistons, année après année, à une certaine régression des droits des populations migrantes au fur et à mesure que s'installe un climat de défiance, voire de haine vis-à-vis d'eux.

Les modalités d'action communautaire

Le travail social mis en œuvre ne consistait pas en une application individuelle et procédurale des droits relatifs aux migrants, ceux-ci étant alors quasiment inexistants. Il s'agissait, en fait, de conquérir des droits et, sans doute le tout premier d'entre eux, le droit pour les étrangers de s'associer qui ne deviendra formellement établi qu'en 1983. Pour le préfet de l'époque, l'ODTI n'est qu'un faux-nez d'une association d'étrangers, une association hors-la-loi donc. En un temps où toute délibération municipale était soumise au contrôle a priori du préfet, il a fallu ruser pour que des subventions municipales lui soient attribuées. L'association repose alors essentiellement sur du « travail et de l'organisation communautaires » mis en œuvre par des militants étrangers. Ne pouvant siéger dans les instances politiques de l'association, ils ont constitué, un temps, un conseil d'administration « clandestin » avec lequel le conseil

d'administration légalement élu pouvait composer. Tout cela doit être souligné ici, car cette réalité est au cœur d'un débat qui n'a cessé d'être esquivé en France depuis des décennies au nom du rejet du fait communautaire qualifié de communautarisme, les acteurs traditionnels du travail social étant partie prenante d'un tel échec (Jacquier, 2011). Au cours des premières années de son existence, si l'ODTI a fonctionné comme un office « municipal » offrant des services variés sous statut associatif, il a été politiquement très actif, voire très militant, réclamant une autonomie d'orientation politique pour ces membres « hors-la-loi » ce qui n'est pas allé sans tensions avec l'autorité préfectorale et communale. Ce qui était alors qualifié de revendication « gauchiste » dans un contexte social-démocrate très institutionnalisé, doit être réévalué aujourd'hui à l'aune de cette quasi-omerta : il s'agissait bien alors d'une tentative de construire des approches communautaires innovantes visant l'*empowerment* des migrants afin qu'ils soient en mesure de prendre en charge, eux-mêmes, leur situation professionnelle ainsi que la gestion et la transformation du cadre de vie où ils étaient assignés à résidence, à savoir les délaissés de la ville de l'époque, les bidonvilles, les casernements de Vauban et de Haxo, les logements insalubres en cœur de ville (Jacquier, 2015). Une telle conception n'était pas dans la tradition technocratique jacobine étatique, référence majeure, alors, des pouvoirs locaux. Rappelons-nous qu'au moment où s'inventait à Grenoble une politique municipale d'accueil des étrangers, qui deviendra une référence nationale (c'était l'ambition de cette nouvelle gauche en quête aussi du pouvoir d'État), s'élaborait, ici, une politique tout aussi remarquable en matière d'amélioration de l'habitat ancien qui nourrira abondamment le rapport national Nora-Eveno (1975) consacré à cet objet. Rappelons aussi qu'au même moment est publié le rapport Barre (1976) consacré à la réforme du financement du logement prônant la substitution de l'Aide personnalisée au logement (APL) à l'aide à la pierre. Quoi qu'il en soit de cette réussite, ce ne fut pas vraiment celle du travail, de l'organisation et du développement communautaires pour ces acteurs insuffisamment formés à ces pratiques qui avaient pourtant cours partout ailleurs dans le monde et notamment dans les pays dont étaient issus nombre de ces migrants et d'où revenaient nombre de coopérants français formés au

développement local, notamment en Afrique, qui investissaient alors les équipes opérationnelles dans le monde rural et dans le monde urbain métropolitain (2).

En quête d'une sorte d'anthropologie clinique

Au cours de ces années, nous nous sommes intéressés à comprendre les modalités de l'installation sur ces territoires de cette immigration particulière sur fond de guerres d'indépendance et de période postcoloniale ou plutôt sur ce que nous appelons depuis, les « communautés-territoires », traduction plus conforme de la notion anglophone de *community* dont il faut toujours rappeler qu'elle est issue de l'ancien français « communauté » (3). Il s'agissait moins alors de mettre en œuvre du « travail social » tel qu'on l'entend aujourd'hui, souvent limité à l'application de droits et des procédures afférentes généralement inexistantes pour ces populations que de s'inscrire dans ces communautés à la recherche, avec les résidents, d'une valorisation des caractéristiques de leur vie quotidienne et de trouver avec eux des modes de régulation adaptés aux logiques institutionnelles. Au cours d'un travail de recherche sur le quartier Très-Cloîtres, il nous a été possible d'analyser la complexité

(2) Rappelons que le manifeste de Saul Alinsky concernant le travail et l'organisation communautaire, *Rules for Radicals* paru aux États-Unis en 1971 a été traduit en France en 1976 et publié au Seuil sous le titre censé être acceptable de *Manuel de l'animateur social*. En 2005, dans une recherche pour la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) sous le titre *À propos du développement social local* nous avons fait un recensement critique des errements français dans l'usage de ces notions à la lumière de plusieurs recherches menées en Europe *Voyage dans dix quartiers européens en crise* (1991) et aux États-Unis *Quartiers américains, rêve et cauchemar. Le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux États-Unis* (1993). En 1992, un groupe de travail européen s'était essayé à forcer les timidités françaises en ce domaine Henderson Paul, Thomas David N. (1992). *Savoir-faire en développement social local*, traduction en français d'un ouvrage publié en anglais en 1987 sous le titre *Skills in Neighbourhood Works*. Dans cet ouvrage, l'appellation « développement social local » est la formulation retenue pour traduire « *community development* ».

(3) La communauté est « ...à la fois un endroit, des gens vivant en cet endroit, l'interaction entre ces gens, les sentiments qui naissent de cette interaction, la vie commune qu'ils partagent et les institutions qui règlent cette vie ». Medard Jean-François (1969). Nous appelons communauté-territoire, une réalité organisée qui articule des composantes en interaction, à savoir des lieux (environnement), des gens et du genre (le social) et des institutions (instances de régulation économique et politique) d'où émerge une atmosphère particulière, favorable ou défavorable à son développement.

de cette communauté-territoire particulière où s'imbriquaient et s'articulaient des vagues d'immigration successives : vieilles populations gaulo-dauphinoises « résiduelles » issues des montagnes et vallées avoisinantes, immigration savoisienne, vagues successives d'immigrations italiennes (artisans du cuir du Sud de l'Italie, des Coratins à la fin du XIX^e, immigration des antifascistes de l'entre-deux-guerres, immigration économique de l'après-guerre), immigration des républicains espagnols, immigration algérienne post-guerre mondiale et consécutive à la guerre d'indépendance, immigration portugaise des années soixante, une immigration économique accompagnée par les déserteurs des guerres coloniales. Nous avons bien noté cette parenté combattante entre ces immigrations. Une étude spatiale de l'imbrication de ces communautés sur le territoire de Très-Cloîtres avait été réalisée par un groupe de chercheurs issus de l'université montrant comment ces communautés, jouant de leurs complémentarités et de leurs rivalités, avaient réussi apparemment à faire société... sans doute ignorées et donc sans recours au travail social et aux institutions de socialisation labellisées.

Le cas emblématique de l'immigration algérienne

L'immigration algérienne, dernière en date alors à Grenoble, illustre bien ce travail de « composition sociale » à l'œuvre (Ozouf, 2009). Immigration de force de travail, constituée de ceux que nous appelions les « travailleurs célibatairisés » (jeunes ayant laissé leur famille au *bled*) débarquaient alors par bateaux à Marseille depuis Alger avec pour tout viatique un papier sur lequel était inscrit le sésame Très-Cloîtres. Ils étaient alors « acheminés » par des « pays », des *blédards*, vers Grenoble et vers cette communauté-territoire. Là, ils trouvaient immédiatement un lieu d'accueil dans la quelque vingtaine de cafés de la rue (des anciens points de collecte d'argent pour la résistance en Algérie), tenus par un parent du même *bled* qui leur faisait crédit pendant une semaine pour le repas et le lit (l'hébergement dans les logements insalubres et les galetas des immeubles de la rue en 3/8 dont il se disait que les lits ne refroidissaient jamais), ce que l'on appelait le système du café-garni. À partir de ce point de chute, cornaqués par des anciens, ils trouvaient un emploi (le bâtiment et travaux publics [BTP] sur les chantiers de l'urbanisation galopante, les chantiers des barrages et des stations de sports d'hiver, les industries

électrochimiques et électrométallurgiques des vallées), tous emplois délaissés par les indigènes et les anciens-immigrants. De là, ils trouvaient un logement, généralement précaire, souvent en cohabitation dans le centre ancien vétuste, le parc social locatif public leur ayant été longtemps fermé. Le réseau familial élargi, souvent les marchands de sommeil, les ramifications des partis politiques notamment algériens et la police française surveillant le tout, toute cette matrice faisant office d'encadrement social. Ce n'était pas un long fleuve tranquille, mais à quoi bon des assistants sociaux et des éducateurs spécialisés.

La lente déstructuration des solidarités communautaires face à une institutionnalisation omniprésente

Un processus d'institutionnalisation et de normalisation

Ce système organisé, autoentretenu et autorégulé dans toute sa complexité, qu'il ne s'agit pas d'enjoliver, n'a pas résisté aux multiples ruptures qui sont intervenues à partir des années 1970 : crise du modèle industriel fordien et deux chocs pétroliers, fin de l'immigration de travail et regroupement familial, « gentrification » des centres anciens et déplacement des populations étrangères vers les quartiers périphériques où se trouve localisé le logement social *de jure*. Les populations des vagues d'immigration des années soixante ont vieilli... Elles sont souvent restées dans un va-et-vient avec le pays d'origine où elles ont laissé leur famille. Celles d'entre elles qui ont misé sur le regroupement familial ont souvent été piégées, avec leurs enfants, dans les quartiers de banlieue devenus une assignation à résidence, leurs familles et leurs enfants leur ayant souvent échappé. Le relais a dû être pris, de plus en plus, par les institutions, dont celles du travail social équipé de moyens et de procédures *ad hoc*, une sorte de béquille pour des familles éclatées et recomposées. Ces communautés qui ont connu un total délitement face à un monde économique déstructurant et bien moins intégrateur (fin des grandes entreprises et leur encadrement syndical, fin des Contrats à durée indéterminée [CDI] et de la carrière à vie, travail et contrats émiettés) restent parfois un recours ponctuel, mais de plus en plus symbolique quand elles ne sont pas réinvesties par les référents religieux. Nous avons alors rendu compte de ce processus d'institutionnalisation et pourrait-on dire de normalisation

de cette immigration en relatant, en 1977, le processus à l'œuvre au sein de l'ODTI lors de la création, en 1974, d'un foyer de travailleurs migrants (FTM) anti-Sonacotra (ADOMA aujourd'hui) (Ballain, Jacquier, Jeantet, Lecomte, 1977).

L'idée de centralité maghrébine...

A-t-on vraiment analysé et pris en compte ce qui était en train de se jouer dans la fabrique de la société et de la ville et sur le rôle de l'immigration et de l'étranger dans ce processus? À l'évidence, non! Nous n'avons fait que prolonger les tendances alors que des ruptures béantes apparaissaient dans nos sociétés occidentales et plus particulièrement dans la société française construite sur un modèle centralisateur *top-down* qu'il s'agisse de l'État ou des collectivités territoriales qui, bénéficiant de la décentralisation, ont reproduit grosso modo le modèle étatique. L'ODTI a développé alors un modèle fondé sur des foyers de travailleurs migrants renforcés par un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), en gérant jusqu'à 500 places disséminées en divers lieux de l'agglomération et en se cantonnant à l'accueil de l'immigrant esseulé. Il faut dire, à sa décharge, qu'en 1974, l'ODTI s'est vu refuser, par l'administration étatique, sa reconnaissance comme association membre des Réseaux nationaux d'accueil mis en place par la circulaire Gorce de juin 1973 pour aider le regroupement familial. Alors qu'il s'agissait de labelliser les associations existantes dans les territoires de forte immigration, le préfet de l'Isère a créé sa propre association, l'ADATE (Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers) qu'il a présidé jusqu'aux lois de décentralisation et son transfert au président du Conseil général. À la différence d'autres foyers, l'ODTI a réussi à proposer une palette à peu près complète de services : défense et construction des droits en matière de séjour, d'emploi, de retraite pour les étrangers, renforcement du service de santé (infirmier et psychologie), gestion d'un centre culturel (la chapelle de Sainte-Marie d'en bas) autour d'un centre de ressources, l'apprentissage du français, l'aide aux enfants issus de l'immigration à se faire une place dans cette société dite d'accueil (une préoccupation majeure des militants de l'époque et du maire Dubedout) et même..., l'installation d'une salle de prière dans les sous-sols de son établissement principal (l'Islam des caves). Tous ces services étaient alors

relativement bien financés par l'État et les collectivités locales, notamment la commune de Grenoble. Ce dispositif avait pour ambition de faire du quartier Très-Cloîtres un territoire de « la centralité maghrébine » métropolitaine.

..., une centralité en échec

En fait ce dispositif institutionnel construit avec le soutien du pouvoir municipal était totalement dépendant de dotations publiques et guère capable de s'en affranchir en cas de remise en question de ces financements. C'est ce qui s'est produit à partir de 1983 après le départ d'Hubert Dubedout suite à une campagne municipale odieuse où compte tenu de ses engagements vis-à-vis des migrants, ses orientations en faveur d'une politique intégrative alimentèrent la rumeur de campagne... « sur la mère kabyle de Dubedout » (Jacquier, 2011). Les subventions ont dès lors été considérablement réduites par le nouveau pouvoir municipal. Il a fallu en rabattre sur nombre de services et ce d'autant que le secteur du logement (hébergement en foyer, CHRS), souvent sous-occupé et dégageant de trop faibles loyers unitaires, était incapable de satisfaire les besoins de financement des services alloués jusqu'ici par l'association aux populations migrantes. Les dotations publiques étatiques et territoriales s'élevaient alors à 80 % des ressources de l'ODTI. Telle est la situation que nous avons trouvée en 1996 lors du renouvellement du conseil d'administration de l'ODTI, après les élections municipales de 1995 qui avaient amené une majorité plurielle, gauche et écologistes, à la mairie de Grenoble, suite à l'emprisonnement du maire sortant Alain Carignon. Le climat politique nouveau pouvait permettre d'espérer une transformation de la pensée et de l'action vis-à-vis des migrants. Après deux mandats de stigmatisation des immigrés par le pouvoir municipal (montée du *Front national*), l'ODTI a alors assuré le secrétariat d'une commission extra-municipale consacrée aux migrants. L'objectif était alors pour les représentants de l'ODTI de s'appuyer sur les communautés issues de l'immigration et de faire en sorte que les étrangers non communautaires (hors UE) gagnent un pouvoir de proposition et d'initiative au moment où les étrangers communautaires (UE) avaient obtenu le droit d'être électeurs et éligibles dans les conseils municipaux. Il ne s'agit donc pas, alors, de mettre en place de nouvelles formes d'assistance institutionnelle,

mais bien de créer les conditions d'une expression politique autonome des étrangers au niveau local.

La quête impossible d'une représentation politique des étrangers communautaires

Sur proposition de l'ODTI, la commission a proposé une délibération visant la constitution d'un « Conseil consultatif des hôtes de Grenoble » rassemblant de manière paritaire des Français, des étrangers communautaires et des étrangers non communautaires, un conseil chargé de faire des suggestions concrètes au Conseil municipal officiel afin que celui-ci donne, par son vote, la légitimité nécessaire à ces propositions. Par-delà l'existence de ce conseil, il y avait donc la volonté de créer un nouvel espace politique dynamique anticipant sur l'extension du droit de vote aux élections locales à l'ensemble de la population communale en âge de voter (promesse miterrandienne et hollandaise finalement jamais tenue). Rien de tout cela n'a pu exister ! Sous la pression des éléments les plus gauchisants au sein de la majorité municipale, il fut décidé de regrouper les étrangers non communautaires de la commune en un Conseil consultatif des résidents étrangers de Grenoble, le CCREG, ce qui a généré une sorte d'opposition frontale et puérile vis-à-vis du Conseil municipal. Cet échec a été redoublé par une incapacité d'élargir ce conseil à l'ensemble de l'agglomération en cours de structuration. Aujourd'hui encore le Conseil de développement de la métropole qui devrait réunir ses forces vives, peine à rassembler ces trois « communautés » de résidents alors qu'il serait aisé d'imaginer quels projets de développement pourraient émerger de cette complexité foisonnante en relation avec les différentes contrées du monde dont elles sont originaires (France métropolitaine et ultramarine comprise).

Les silences même pas honteux de la gauche-écologiste

Plus encore que ces péripéties qui en disent long sur ce que Stendhal (1981), décrivant Grenoble, sa ville de naissance, appelait « le quartier général de la petitesse », c'est le contexte qui a complètement changé. Depuis la création de l'ODTI en 1970, ce n'est plus de la force de travail prête à l'emploi que nous accueillons avec les migrants, à savoir « ce petit travailleur infatigable » (Murard, Zylberman, 1976) dont l'économie avait

besoin. Cette force de travail des années 1970 a vieilli, devenue les *chibanis*, « cheveux blancs », elle occupe désormais les Foyers de travailleurs migrants (FTM) de manière épisodique dans un va-et-vient avec le pays d'origine. Les foyers ont perdu leur rôle d'accueil de cette immigration de travail à laquelle s'est substitué, en partie, le regroupement familial. Les FTM n'étaient plus occupés qu'à 50 % au tournant du siècle. Une population issue de l'immigration les a remplacés, suivie bientôt par d'autres figures étrangères : migrants touristiques qui nourrissent la population dite de « clandestins », réfugiés liés aux guerres civiles (voir la décennie noire en Algérie par exemple ou les guerres dans la corne de l'Afrique et en Afrique subsaharienne), puis les conséquences des interventions des grandes puissances au Proche-Orient (Irak, Syrie) et au Moyen-Orient (Afghanistan). Les FTM en général, et celui de l'ODTI en particulier réservé à des hommes seuls, sont devenus inadaptés aux exigences ne serait-ce que pour des raisons d'hygiène et de salubrité. En 1998, un plan national de transformation des FTM en résidence sociale (plan Jospin) est décidé afin de générer une offre mieux adaptée aux nouvelles populations migrantes (regroupements familiaux, réfugiés pour diverses raisons et de diverses origines). Le FTM de l'ODTI a été totalement restructuré en 2004 avec création d'appartements autonomes T1, T1 bis, T2, dotés du confort indispensable (cuisine, w.c., toilettes). L'offre unique d'hébergement en FTM qui avait déjà été diversifiée (création d'un CHRS en 1974, mobilisation de logements dans le diffus, les logements soleil en collocation) a été complétée par une résidence hôtelière créée pour les ex-travailleurs migrants âgés dans le respect de leurs droits acquis ainsi qu'une résidence sociale ouverte aux autres populations migrantes et notamment aux ménages avec enfants. Alors qu'à sa création, l'ODTI accueillait un public uniquement masculin et algérien, relativement jeune, inséré dans le monde du travail, il est occupé désormais par une vingtaine de nationalités, des femmes, des hommes et des enfants, des personnes seules, des familles, dont des familles monoparentales, des personnes de plus en plus âgées, à la retraite, de plus en plus de personnes au RMI (Revenu minimum d'insertion) puis au RSA (Revenu de solidarité active) ou avec de très faibles revenus (voir le faible montant des retraites des *chibanis*), des réfugiés sans ressources, des sortants de prison parmi lesquels des radicalisés et des fichiers « S ».

Désormais une majorité d'entre eux, à des titres divers, souffre de stress et de troubles post-traumatiques souvent ignorés par les autorités et délaissée par les institutions spécialisées qui les réorientent vers les établissements d'hébergement pourtant rarement dotés des services qualifiés pour « faire avec » (Certeau, 1981). Ces populations ne peuvent pas relever de l'emplâtre d'une procédure standard appliquée mécaniquement sur leurs maux. Sur tout cela, les autorités étatiques et territoriales, notamment de la gauche-écologiste, ont été et sont encore bien trop silencieuses dans leurs programmes et leurs actions laissant libre cours aux expressions déferlantes haineuses populistes.

Conclusion. Quid du rôle de l'étranger et plus encore de l'exclu dans la fabrique de la ville ?

L'hôte est hôte de l'hôte

Ainsi que le montrait Simmel (1999b), la place et le rôle de l'étranger dans la construction de la cité sont essentiels, moins d'ailleurs pas sa contribution physique à l'œuvre commune (bâisseur de villes) et par sa contribution démographique (solde migratoire et solde naturel) que par le fait de sa seule présence et de ses apports culturels comme dynamiseur et « dynamiteur » des rapports sociaux d'un autre temps. L'étranger est un « travailleur social », un « ouvrier relationnel » disions-nous, obligeant la société, par sa présence, à faire un travail de recomposition sur elle-même. L'hôte est hôte de l'hôte. Dans une région urbaine qui a pourtant été, et est plus que jamais, comme beaucoup d'autres, pleinement concernée par cette problématique des migrations (80 000 immigré-es résident-es estimé-es aujourd'hui, plus de 13 % de la population métropolitaine, sachant que sans doute, par ailleurs, une majorité de la population métropolitaine à une ascendance étrangère), le silence sur cette réalité ne peut être de mise comme c'est devenu le cas depuis des années, parfois de manière fort hypocrite. À quoi bon mentionner l'étranger puisqu'il est là ? À quoi bon l'ostraciser en parlant de lui ? Faisons silence ! Certes le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit ! Rompre ce silence est pourtant une impérieuse nécessité d'où, là encore, cette idée de faire l'anthropologie pratique de ces communautés-territoires en construisant

avec tous leurs habitants des « généalogies métissées géo-localisées » (Jacquier, 2018). Dans la dernière décennie, jamais une seule fois, les Conseils municipaux, le Conseil communautaire de la Métropole grenobloise et son Conseil de développement ne se sont saisis de cet enjeu au fond d'une « cuvette », le surnom de Grenoble, qui devrait être l'instrument adapté, le *melting-pot*, de cette fabrique sociétale. La relative stagnation démographique de la région rurale des dernières décennies a sans doute quelque chose à voir avec cette perte d'attractivité à longue portée et long rayon d'action de la région, une résultante de cette progressive fermeture aux autres qui tend à s'imposer dans les orientations politiques des assemblées locales et nationales à l'heure où l'hospitalité est considérée comme un « délit ». Cette notion d'hôte, dans les deux acceptions du terme (accueillant-e et accueilli-e, au féminin et au masculin) et celle d'hospitalité, devrait être mieux prise en considération à l'heure où le droit d'asile est mis en question. C'est ce qu'avait déjà dénoncé Jacques Derrida (1997 et 2018), après Abdelmalek Sayad (1999 et 2006) et d'autres, dans les années quatre-vingt-dix lorsqu'il critiquait le non-sens de l'expression « délit d'hospitalité ».

Un monde cul par-dessus tête?

Un doute est sous-jacent à cet article. Certes le travail social doit être aussi un travail au corps à corps avec l'opinion publique, mais que faire dans des pays en panne de croissance et de développement lorsque l'étranger en question est devenu en quelque sorte... inutile? C'est ce qu'écrivait Achille Mbembe dans *Critique de la raison nègre* : « Il n'y a plus de travailleurs en tant que tels, il n'y a plus que des nomades du travail. Si hier, le drame du sujet était d'être exploité par le capital, aujourd'hui la tragédie pour la multitude est de ne plus pouvoir être exploité du tout, de faire l'objet de relégation dans une "humanité superflue", livrée à l'abandon, et dont le capital n'a guère besoin pour son fonctionnement » (2013, p. 13). Désormais tout le monde est devenu nègre ou peu le devenir, quelle que soit la couleur de sa peau. C'est ce que l'auteur appelle « le devenir nègre du monde ». On assiste ainsi à la production d'une classe d'hommes non seulement subalternes, mais aussi superflus qui au regard de la logique économique dominante, ne sont pratiquement plus exploitables. Dès lors, le sort qui était réservé aux esclaves noirs à l'époque de la traite atlantique

pourrait se généraliser à des gens forts divers qui ne sont pas particulièrement de couleur noire. N'est-ce pas ce que nous constatons, d'année en année, en analysant les dossiers des personnes étrangères ou issues de l'immigration, orientées vers l'ODTI par les autorités publiques et leurs services administratifs ? Femmes, hommes et enfants, quelle place leur est promise dans nos sociétés européennes, mis à part le soutien attendu à leurs démographies défailtantes alors qu'on utilise, en France, un « pognon de dingue » pour les dépenses sanitaires et sociales : 50 % dit-on des dépenses sociales mondiales, pour une Europe qui ne représente plus que 7 % de la population de la planète et 21 % de la production de ses richesses ! Mises à part quelques niches d'emplois délaissées par les indigènes européens, ces populations migrantes ne trouveront plus guère de place sur le marché du travail, un marché du service personnalisés et de la relation individuelle, qui fait appel à une maîtrise plutôt fine des codes culturels et des cinq sens, outils de la compréhension des cultures. De plus en plus ces populations seraient évincées du monde du travail européen, et cela malgré une pénurie grandissante de main-d'œuvre dans le monde occidental (Ferrand, 2019). Ajoutons que la plupart des populations qui sont orientées vers nous relève de problématiques de stress et de troubles post-traumatiques (STPT) ce qui n'a plus grand-chose à voir avec les enjeux sur lesquels les créateurs de l'ODTI se sont mobilisés initialement. Ces enjeux ignorés jusqu'ici (le syndrome d'Ulysse) (4) sont désormais de plus en plus au cœur de nos approches, sans que nous soyons bien outillés et, bien entendu, ces populations aussi, pour les aborder avec pertinence. Un territoire s'ouvre au travail social pour de nouveaux défis.

Un espoir de refondation possible, les daronnes et les potomitans ?

Ce changement du rôle de l'étranger et des migrants dans la structuration des sociétés est à rapprocher d'un autre changement qui a affecté progressivement nos analyses de ces réalités organisées que nous croyions bien connaître, notamment ce « célibatirisé », catégorie que nous avons inventée et qui, dans son évidence, ignorait bêtement sa « moitié ». Ce regard nouveau a consisté à prendre en compte le genre. Comme il en a

(4) Ce syndrome caractérise la dépression et l'infinie tristesse des migrantes ou des migrants.

été du déni des communautés, la France s'est toujours singularisée par une grande difficulté à voir et à prendre en compte les femmes dans les mouvements migratoires et les rapports femmes-hommes dans les analyses socio-démographiques et socio-économiques, avec les conséquences que nous pouvons imaginer pour l'élaboration et la conduite des politiques et notamment des politiques sociales. Les « fabricants » de politiques et de projets devraient imposer partout une approche genrée puisque nous savons toutes, et peut-être tous, quel est le rôle des femmes, notamment dans la mise en œuvre de ces politiques et de ces projets. Il en est tout particulièrement ainsi dans le monde de l'immigration et dans les territoires les plus délaissés où ces populations sont assignées à résidence : rôle essentiel des « *daronnnes* », et des « *potomitans* », nom donné aux femmes en créole et qui signifie le poteau du milieu qui soutient la toiture de la maison. Les femmes et les mères (compte tenu de l'importance que prennent les familles monoparentales dont la personne de référence est une femme) se mobilisent dans le cadre de multiples projets touchant le logement, l'emploi et l'économie, l'éducation, le sport, la santé, la culture, etc. Outre le fait que ce sont généralement ces femmes qui gèrent les ressources au sein des ménages, elles sont aussi les principales réceptrices des messages politiques et les principales prescriptrices auprès des jeunes générations. Toutes les politiques publiques, et notamment les politiques sociales, devraient prendre en compte, enfin, cette dimension du genre. Cette thématique devrait être au cœur de la refondation du travail social tout particulièrement lorsqu'il est question de mieux investiguer la réalité du monde des migrants et des diasporas et leurs relations aux sociétés dites d'accueil. Il faut relire et réinterpréter les rapports femmes-hommes et le rôle essentiel qu'y jouent les femmes au moment où les rôles masculins sont profondément remis en cause dans la redistribution des rapports socio-économiques et politiques qu'appelle le ré-encastrement nécessaire de l'économie au sein du social et de l'environnement, un vrai défi au cœur du développement soutenable (Polyani, 1983). Le travail social ne peut faire l'économie de ce questionnement au quotidien! ●

Claude Jacquier est architecte et économiste de formation,
 directeur de recherche honoraire au CNRS,
 président et dirigeant bénévole de l'ODTI
 (Observatoire des discriminations et des territoires interculturels).

Bibliographie

- Alinsky, Saul David, *Manuel de l'animateur social*, Paris, Seuil, 1976.
- Alinsky, Saul David, *Rules for Radicals*. A practical primer for realistic radicals, New-York, Random House, 1971.
- Allal, Tewfik ; Buffard, Jean-Pierre ; Marie, Michel et Reggazzola, Tomaso, *Situations migratoires. La fonction-miroir*, Paris, Galilée, 1977.
- Ballain, René ; Jacquier, Claude ; Jeantet, Alain et Lecomte, Gilbert, *Gestion institutionnelle de l'immigration*, Grenoble, GETUR, Ministère de l'Équipement, Mission de la recherche urbaine, action concertée de recherches urbaines, 1977.
- Barre, Raymond, *Rapport d'une commission d'étude sur la réforme du financement du logement*, Paris, Documentation française, 1976.
- Certeau de, Michel, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Paris, 10/18, 1981.
- Derrida, Jacques, « Que devient un pays quand l'hospitalité peut être aux yeux de la loi, un crime ? », in *Le Monde* du 20 janvier 2018.
- Derrida, Jacques, *De l'hospitalité. Séminaire 1995-1997*, Paris, Calmann-Levy, 1997.
- Ferrand, Denis, « Les difficultés de recrutement, nouveau poison pour la croissance », in *Les Echos* du 6 mars 2019. En ligne : <https://url9.fr/PJtu6N> (consulté le 9 mai 2019).
- Germain, Annick, « L'étranger et la ville », in *Revue canadienne de sciences régionales*, 1997, pp. 237-254. En ligne : <http://cjrs-rcsr.org/archives/20-1-2/Germain.pdf> (consulté le 9 mai 2019).
- GETUR (Groupe d'études urbaines), *Très-Cloîtres, analyse du processus d'insalubrité d'un quartier*, Paris, Ministère de l'aménagement, du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, Service des Affaires Économiques et Internationales (SAEI), Groupe de recherches et d'études sur la construction et l'habitation (GRECOH), 1972. En ligne : <https://url9.fr/iiLNKa> (consulté le 9 mai 2019).
- Henderson, Paul et Thomas, David N, *Savoir-faire en développement social local*, Paris, Bayard, 1992, traduction de *Skills in Neighbourhood Works*, Londres, Routledge, 1987.
- Jacquier, Claude, *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- Jacquier Claude, *Quartiers américains, rêve et cauchemar. Le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux États-Unis*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- Jacquier, Claude, *Entre mythe grenoblois et réalité de Très-Cloîtres. Sélective mémoire*, in *Ecarts d'identité*, n° 95-96, printemps 2001, pp. 7-11. En ligne : http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/6_95_3.pdf (consulté le 9 mai 2019).
- Jacquier, Claude et Mansanti, Dominique, *Le développement social local*, Dossier d'études n° 70, Paris, CAF, CERAT – Pôle villes et solidarités, Institut d'études politiques de Grenoble, juillet 2005. En ligne : <https://url9.fr/gT1gGM> (consulté le 9 mai 2019).
- Jacquier, Claude, *Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ?*, in *Vie Sociale*, n° 2, Toulouse, Érés, 2011/2, pp. 33-48.
- Jacquier, Claude, « Empowerment, mythe et réalité. Chronique raisonnée d'un itinéraire rurbain communautaire », in *Forum*, n° 144-145, 2015, pp. 56-66.
- Mbembe, Achille, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2013.

- Médard, Jean-François, *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, 1969.
- Murard, Lion et Zylberman, Patrick, « Le petit travailleur infatigable, ou, le prolétaire régénéré (villes-usines, habitat et intimités au XIXe siècle) », in *Recherches*, n° 25, 1976, pp. 115-116.
- Nora, Simon et Eveno, Bertrand, *Rapport sur l'amélioration de l'habitat ancien*, Paris, Documentation française, 1975.
- Ozouf, Mona, *Composition française. Retour sur une enfance bretonne*, Paris, Gallimard, 2009.
- Polanyi, Karl, *La grande transformation*, Paris, Gallimard 1983.
- Ratel, Lucien, *Hubert Dubedout. Le bâtisseur 1965-1983*, Grenoble, Belledonne, 1996.
- Sansot, Pierre, *Les gens de peu*, Paris, PUF, 1992.
- Sayad, Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil, 1997.
- Sayad, Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris Raisons d'agir, 2006.
- Simmel, Georg, *Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999a.
- Simmel, Georg, « Digressions sur l'étranger », in *Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF 1999b.
- Stendhal (Beyle, Henri), *Journal*, in *Œuvres intimes*, tome 1, Paris, Gallimard, 1981.